CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88184** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/01/2006

Raison sociale : LA FRANCAISE DE CONSTRUCTION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/03/2023

Sigle : LFC

Capital : 160 000

28 RUE CHARLES ROBIN
69100 VILLEURBANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 488 093 154 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8007959

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000/002 204541/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000/002 204541/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 78 84 41 71 **Fax :**

Portable : 06 66 49 16 47

Responsabilité légale :
GUNER MEHMET PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@lafrancaisedeconstruction.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 915 364 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	6	03/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 12:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.